ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓪᓕᐊᑎᓪᓗᒋᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d'intérêt public

Le point sur les services de production automatique de déclarations de revenus offerts par l'Agence du revenu du Canada

Date de début : **23 février 2026**
Date de fin : **2 mars 2026**
À l'échelle du Nunavut **30 s**

Le ministère des Finances désire informer les Nunavoises et Nunavois de nouveaux services permettant de soumettre leur déclaration fiscale fédérale.

En effet, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il comptait améliorer les services de production automatique de déclarations de revenus dans le cadre de son budget pour 2025.

Pour le traitement des déclarations de revenus soumises en 2026 (c'est-à-dire pour l'année 2025), l'Agence du revenu du Canada demeurera concentrée sur l'optimisation de ses services *Déclarer simplement*.

L'Agence compte y ajouter les mesures automatisées suivantes.

- La *déclaration réputée*, dont l'entrée en vigueur est prévue pour l'automne 2026 (sous réserve de sanction royale);
- La *déclaration de revenus préremplie*, qui serait versée dans *Mon Dossier* de l'Agence du revenu du Canada et offerte en mars 2027.

Pour découvrir ces services et déterminer lesquels vous sont accessibles, consultez le site web de l'Agence du revenu du Canada.

###

Personne-ressource pour les médias :

Hala Duale
Spécialiste en communication
Ministère des Finances
867-975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕐᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*